

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 22 Février 2021

**CO 185 DE**

Étaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CETRE Michel, CHOULOT Alain, BAUD Jean-Baptiste, GAILLARD Jean-François, LAMBERT Véronique, REGALDI Sylvie, CETRE Jean-François, FORET Clément, LAUBIER Bernard (Vices-Présidents), LECOQ Yves, BRIOT GAIDIOZ Cécile, POULET Gilles, BUGADA Catherine, BOUDRY Jeanne, FRANCONY Michel, BEAUD Colette, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, JACQUOT BOISSON Marylène, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, RIGAUD Hervé, BERTHOD Claude, TOURNEUR Eric, PERRARD Laurent, ROBERT Bruno, BRUNEL Bernard, MURCIER Alain, LANIESSE Michel, FEVRE Michel, GROS Roger, PERRIN François, GAVAT Alain, DOS SANTOS Laetitia, BERTOCCHI Daniel, GAGNEUR Raphaël, DE BRISIS Jean, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, GIRARD Colette, LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent, BERODIER Florence, MORBOIS Christelle, BERTHOD-BLANC Aurélien, CATHENOZ Catherine, JACQUES Sébastien, REYNAUD Armande, SEIGLE FERRAND Antoine, CHAILLON Roland, BEAUPOIL Jean-Luc, TRONCHET Guy, MONTEVECCHIO Patrick, GENIN Marcelle, BOUILLET Françoise, MARTINS Serge, BOHEME Catherine, RIGOLET Serge, SUSSOT Florence, DORBON Henri, PASTEUR Cyrille, ONCLE Bernard.

**Nombre de  
Conseillers**

En exercice : ..94

Présents : .69

Votants : ..81

Pouvoirs transmis à des Conseillers : PETIGNY Loïc à BUGADA Catherine, CHUARD Valentin à LECOQ, PAQUIEZ Valérie à MOREL Denis, DUQUET Jean Pierre à RIGAUD Hervé, DROGREY Pascal à GROS Roger, BENETRUY Sylvain à MOREL Denis, BAHM Catherine à SEIGLE FERRAND Antoine, ROMANET Claude à GAVAT Alain, BERNARD René à VILLALONGA Patrice, FLEURY Michèle à MONTEVECCHIO Patrick, YANARDAG Mikaël à MONTEVECCHIO Patrick, ARNAUD Gérard à LETONDOR Jean Luc,

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Roland BERTHELIER à JACQUOT BOISSON Maryline, DECOTE Yves à BEAUD Colette,

Étaient Excusés : VIONNET André, RENAUD Jean Marie, WESTERVELD Dinand,

Étaient absents : VIENNET Rémy, PINGAT Martine, HENARD Stéphane, BRENIAUX Denis, CARDOT Audrey, GAVAT William, PETITGUYOT Jean Pierre, CASTELLA Damien, BUYS Nelly, SOUDAGNE Marie Madeleine, JOURD'HUI André,

Secrétaire de séance : Jean François GAILLARD

Convocation faite le : 15 Février 2021

**Objet : Attribution de Compensation de la Commune de Salins les Bains**

La crise sanitaire de la COVID impacte fortement les activités culturelles et thermales en 2020 et 2021 détériorant gravement la situation financière de la commune de Salins les Bains.

Si la loi de finances pour 2021 permet de concrétiser la mise en œuvre du plan de relance, qui a pour objectif le retour de la croissance économique et l'atténuation des conséquences économiques et sociales de la crise, elle n'apporte pas de réponses factuelles aux difficultés de gestion de services publics à caractère industriel et commercial dont relève le régime budgétaire des Thermes.

La Commune de Salins les Bains, verse à la CCAPS une Attribution de Compensation négative de 96.000 € en 2020. L'AC 2021 (hors prestation FTTH et MeD) sera du même montant.



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 22 Février 2021  
CO 185 DE (SUITE)

Page 2/2

**Objet : Attribution de Compensation de la Commune de Salins les Bains**

Aussi, par solidarité intercommunale il est proposé exceptionnellement un paiement différé de l'AC 2021 de 3 ans payable en trois échéances comme suit :

- 32.000 € en juillet 2024
- 32.000 € en juillet 2025
- 32.000 € en juillet 2026

Le différé de paiement des AC 2021 fera l'objet d'une convention à signer avec la ville de Salins les Bains.

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

1 / ADOPTE un différé de règlement de l'AC 2021 de Salins les Bains selon les modalités indiqués ci-dessus ;

2/ AUTORISE le Président à signer une convention avec la commune de Salins les Bains.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,  
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Dominique BONNET

